

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 avril 2024

SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2436)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CE9

présenté par

M. Fabrice Brun, M. Dive, Mme Anthoine, M. Bazin, Mme Bazin-Malgras, Mme Bonnet,
M. Brigand, M. Descoeur, Mme Gruet, Mme Périgault, M. Ray, M. Taite, Mme Valentin, M. Jean-
Pierre Vigier, M. Viry, M. Bourgeaux, M. Bony, M. Dubois, Mme Petex, M. Cordier,
Mme Corneloup, Mme Duby-Muller et M. Emmanuel Maquet

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 14, après le mot :

« énergétique »

insérer les mots :

« de la France ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel visant à préciser la souveraineté alimentaire et énergétique de la France.